

ASSEMBLEE GENERALE

du 5 février 2025 à Arras

PROCES – VERBAL

1 – Jacqueline HUEZ présidente ouvre les travaux de l’Assemblée Générale à 11h00 en adressant des remerciements aux personnes présentes et plus particulièrement à :

- M. Roger GOULOIS, président des DDEN 62
- M. Jean-Pierre SAILLY, trésorier des DDEN 62
- M. Pierre DUMAS, président de la JPA
Représentant des PEP 62
- M. Francis CORROYEZ, représentant de l’ADATEEP 62

Jacqueline HUEZ donne ensuite lecture de la liste des personnes excusées pour l’Assemblée Générale et présente son rapport moral:

- **M. Hervé WILLI**, Commissaire aux comptes
- **M. Jean-Roger RIBAUD**, Directeur Académique des Services de l’Education Nationale du Pas-de-Calais.
- **M. BARRAULT Alain**, Président de l’OCCE National.
- **M. Jean-Pierre MOLLIERE**, président de l’OCCE 59
- **Mme Colette BONNETAT**, Inspectrice de l’Education Nationale de la circonscription d’Arras 2.
- **Mme Stéphanie LENGAGNE**, Inspectrice de l’Education Nationale de la circonscription de Calais 2.
- **Mme Cyrielle SCICCHITANO**, Inspectrice de l’Education Nationale de la circonscription de Boulogne 1.
- **Mme Anne SANIER**, Inspectrice de l’Education Nationale de la circonscription de Montreuil sur Mer.
- **Mme Michèle DETEVE**, Inspectrice de l’Education Nationale de la circonscription de Bruay la Bussière.
- **Mme Marie CLIN** Inspectrice de l’Education Nationale de la circonscription de Calais ASH.
- **M. Michaël DEROZIER**, Inspecteur de l’Education Nationale de la circonscription de Béthune 2.
- **M. Lionel LEFEBVRE**, Inspecteur de l’Education Nationale de la circonscription de Bully les mines.
- **Mme Françoise ADAMSKI**, Responsable Prévention MAIF – Antenne de Lens.
- **Mme Carole STRUGALA**, présidente de

l’OCCE 62

- **Mme Myriam DERVEAUX**, administratrice de l’AD de l’OCCE 62.
- **M. Thibault HAESEBROECK**, animateur pédagogique OCCE .

Emmanuelle BODDAERT rappelle que les votes concernant cette Assemblée Générale ont lieu en ligne et se termineront à 11h30.

16 pour cent de votants se sont exprimés (+5 % par rapport à 2024).

2 - Le Procès-Verbal de l’Assemblée Générale du 3 février 2024 est adopté avec 100 % des suffrages exprimés.

3 –Emmanuelle BODDAERT présente le rapport d’activités 2023/2024 qui est adopté avec 100 des voix et le projet d’activités 2024/2025 adoptés avec 99% des suffrages exprimés.

4 – Régis POLUS présente le compte-rendu financier de l’exercice 2023/2024 et le budget prévisionnel 2024/2025.

Il donne le détail analytique par secteurs d’activités du fonctionnement de l’association.

Ils sont approuvés avec 99 % des suffrages exprimés. Quitus est donné au trésorier départemental (100 %). Il est décidé à 100 % des suffrages exprimés de l’affectation du résultat aux fonds associatifs.

5 – Jacqueline HUEZ explique le choix du Conseil d’administration d’augmenter la cotisation départementale de 10 centimes par coopérateur. Cette proposition est adoptée avec 56 % des suffrages exprimés.

6 – Emmanuelle BODDAERT rappelle que c’est à l’Assemblée Générale qu’il appartient de désigner le ou les délégués à l’Assemblée Générale Fédérale pour y représenter l’Association et y voter en son nom selon les mandats qu’elle lui, ou leur, aura confiés et d’autoriser les éventuelles candidatures au Conseil d’Administration National.

Il est demandé à la présente AG de déléguer au CAD la désignation des délégués, le contenu de leur mandat et éventuellement l’autorisation à un de ses membres de se présenter au CAN

La demande est approuvée à l’unanimité, à mains levées.

ASSEMBLEE GENERALE

du 5 février 2025 à Arras

PROCES – VERBAL

Rappel Le conseil d'administration est renouvelable par tiers.

2 candidatures se sont déclarées à ce jour :

- **CAUPAIN Frédérique**
- **CORROYER Francis**

Les résultats du vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration sont proclamés.

Sont déclarés élus pour trois ans

- **CAUPAIN Frédérique avec 87 % des voix**
- **CORROYER Francis avec 87,7 % des voix**

Jacqueline HUEZ clôture les travaux à 12h35 et invite les personnes présentes à partager le pot de l'amitié.